



Région académique  
OCCITANIE



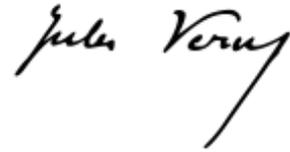
COLLEGE JULES VERNE  
Réseau d'Education Prioritaire  
21 Boulevard Joliot Curie  
11 000 CARCASSONNE  
Ce.0110672w@ac-montpellier.fr

# PROJET D'ETABLISSEMENT



# 2019 - 2022

AMBITION-EQUITE-RESPONSABILITE



## CONTEXTE

Carcassonne, ville historique, touristique et préfecture de l'Aude compte environ 45900 habitants. Pour y scolariser les collégiens, six établissements publics fonctionnent sur la commune.

Parmi eux, le collège Jules Verne situé dans le quartier politique de la ville La Conte – Ozanam qui recense quelques 2010 habitants soit 4,4% de la population de la ville. Caractéristique importante parmi d'autres, cette population est composée de 41 % de jeunes de moins de 25 ans dont nombreux des 16/24 ans sont non scolarisés.

Situé au milieu du boulevard, le collège est encadré par le Lycée Jules Fil et la Mosquée Salam de Carcassonne. Classé en Réseau d'Education Prioritaire (R.E. P) et bientôt « Zone sensible ». Il accueille un public logiquement socialement fragile si l'on regarde l'I.P.S (78,9) où le nombre de boursiers (plus de 60 % de l'effectif dont la moitié à Taux 3) mais aussi scolairement en difficulté (au regard du taux de retard scolaire 2017 et les résultats des évaluations 6° 2019).

Tout un ensemble de dispositifs : S.E.G.P.A, U.L.IS, U.P.E.2A permettent d'accueillir les élèves en fonction de leurs besoins et de pratiquer de façon croissante l'inclusion. L'expérimentation d'une U.E.E I.T.E.P a accentué cette dynamique et accrue l'intérêt pour le suivi des élèves à besoins particuliers. La réflexion et la formation dans ce domaine prenant tournure depuis un an.

Des enseignements comme les « bilangues » (trois), le projet E.O.L, une Classe H.A.M instrumentale, les Cadets de la Défense, la création en 2019 d'une Section Sportive Handball donnent une dynamique supplémentaire et offrent aux élèves l'opportunité d'élargir leur culture et leurs horizons. Le théâtre présent par exemple à travers un club et un atelier, la labellisation de niveau 3 en E.D.D reçue en 2018/2019 participent de cet enjeu culturel, éducatif et citoyen.

A noter que dans le cadre de « l'alliance éducative », des dispositifs en faveur des parents fonctionnent au sein du collège et contribuent à une éducation partagée qu'il convient de transformer en réelle confiance quotidienne. Les partenariats institutionnels, associatifs et autres sont en forte croissance et permettent d'ouvrir le collège et assoir son identité positive.

Malgré des indicateurs de population peu favorables, les résultats obtenus par l'établissement en terme d'examens restent conformes aux attendus et même au-delà sur l'année écoulée. Au niveau de l'orientation, les taux là aussi sont respectables pour atteindre en 2018/2019 des références en plus-value réelles. Il convient toutefois de travailler encore sur l'ambition des élèves, des familles comme sur leur mobilité.

L'établissement en retire une image plutôt favorable renforcée par le travail des équipes qui y exercent, son bon entretien et un cadre de vie positif. Il est possible d'y voir comme conséquence l'évolution conséquente des effectifs, l'établissement (tout dispositifs confondus) voit croître sa population. Paradoxalement, cet état de fait impacte « le vivre ensemble » en raison du sous dimensionnement ou de l'isolation des locaux malgré de gros efforts et aménagements consentis par la collectivité lors de l'été 2019.

Un travail conjugué sur les pratiques pédagogiques, les modalités d'évaluation, les postures, la gestion des flux, l'accentuation de la maîtrise des compétences psychosociales, la bonne gestion du règlement intérieur au cœur d'une politique exigeante mais bienveillante reste une vigilance à ne pas négliger pour « faire société » et favoriser la réussite de tous.

Un ensemble d'éléments autour desquels, Jules Verne, collège de la République doit s'engager à travers son projet afin de favoriser **ambition, équité** et **responsabilité**.

# SYNTHESE

# AMBITION

- 3.1 / ASSURER PAR L'APPROPRIATION DU PROJET AVENIR LA MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ORIENTATION FAVORISANT LA REUSSITE ET L'INSERTION.
- 3.2 / LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE.
- 3.3 / MAINTENIR AU SEIN DU COLLEGE LA DIVERSITE DES PARCOURS ET LA POSSIBILITE DE « COLORER » SA SCOLARITE SELON SES GOUTS ET SES COMPETENCES.

- 1.1/ DANS LE CADRE DU SOCLE, FAVORISER LA FLUIDITE DU PARCOURS DE TOUS LES ELEVES. EN AMONT, PENDANT ET APRES LE COLLEGE :
- 1.2 / FAVORISER ET ACCROÎTRE LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES SELON LES PARCOURS DE FORMATION ET LES EXAMENS PREPARES
- 1.3 / INTEGRER « L'ORIENTATION » AU CŒUR DES APPRENTISSAGES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES DISCIPLINAIRES.
- 1.4 / PAR L'USAGE ACCRU DU NUMERIQUE ET DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES COLLABORATIVE RENDRE LES APPRENTISSAGES PLUS ACCESSIBLES AUX ELEVES.

- 4.1 / DONNER AU COLLEGE LES OUTILS FAVORISANT UNE IDENTITE CONNUE ET RECONNUE.
- 4.2 / ASSURER LES CONDITIONS D'UN ACCES MAITRISE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT.
- 4.3 / OFFRIR AUX PROFESSIONNELS ET AUX USAGERS DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL CONFORTABLES.
- 4.4 / METTRE L'ENSEMBLE DES INSTANCES AU CŒUR DU PILOTAGE AFIN DE FAVORISER LA COLLABORATION ET LA COOPERATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE.
- 4.5 / UN CLIMAT QUI S'AMELIORE GRACE A UN TRAVAIL COLLECTIF DE PREVENTION, DE FORMATION.PAR UNE HARMONISATION DES POSTURES DANS UNE DEMARCHE D'EDUCABILITE ET D'INCLUSION.PAR UNE MISE EN ŒUVRE EDUCATIVE FERME MAIS RAISONNEE DE LA REGLE COMMUNE.
- 4.6 / UNE DEMARCHE DE PROJET D'ETABLISSEMENT DECLINEE PAR CHAQUE SERVICE.



## AXE PEDAGOGIQUE

## AXE ORIENTATION et INSERTION

## AXE STRUCTUREL et FONCTIONNEL

## AXE EDUCATIF

- 2.1 / FACILITER ET FAVORISER L'IMPLICATION DES ELEVES DANS LA VIE DE LEUR ETABLISSEMENT.
- 2.2 / PAR LA PRATIQUE ARTISITIQUE, SCIENTIFIQUE ET L'ACCES A LA CULTURE : ACCROÎTRE LA REUSSITE DES ELEVES, LEUR AUTONOMIE AINSI QUE LEUR ESPRIT CRITIQUE.
- 2.3 / COMPLETER ET DEVELOPPER LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU DISPOSITIF E.O.L

# EQUITE

# RESPONSABILITE

*LIEN AVEC LE PROJET ACADEMIQUE :*

*AXE 2 UNE ACADEMIE QUI FAIT REUSSIR : S'appuyer sur les évaluations pour progresser. Assurer la maîtrise du socle pour tous les élèves. Garantir l'équité entre les territoires et les élèves.*

*AXE 3 UNE ACADEMIE QUI COOPERE : Développer la coopération entre élèves. Soutenir le travail collaboratif.*

### **IDEE DIRECTRICE :**

**Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, la nécessaire individualisation et personnalisation des parcours et des modalités d'accompagnement tout au long du collège.**

### **1.1 / DANS LE CADRE DU SOCLE, FAVORISER LA FLUIDITE DU PARCOURS DE TOUS LES ELEVES. EN AMONT, PENDANT ET APRES LE COLLEGE :**

**Installer et harmoniser dans les pratiques du collège l'acquisition, l'évaluation et la validation des compétences prévues par le socle.**

**« L'évaluation plus qu'une mesure est un message ». V. BOUYSSÉ I.G.E.N**

- S'inspirer des pratiques avancées et les transférer à l'ensemble des disciplines enseignées sur les 2 cycles.
- Favoriser dans la démarche de projets l'acquisition des compétences, leur évaluation et leur validation (Projets pédagogiques, Parcours etc.)
- S'appuyer sur le travail de groupe et les interactions sociales (socio constructivisme) afin de mettre en valeur les compétences de tous les élèves.
- Dans le cadre de la S.E.G.P.A continuer à pratiquer l'évaluation par compétences afin de valoriser les élèves.
- Evaluer l'élève lorsqu'il est en situation de réussir. « ex-valuer » signifie « extraire de la valeur ».
- Intégrer l'idée d'évaluer sans dévaluer. (Méthode qui allie bienveillance et exigence.)
- Organiser au sein du collège un calendrier et un processus d'évaluation et de validation des compétences.
- Favoriser une approche « en confiance » des compétences possédées par les élèves en mettant en corrélation le niveau de validation général en fin de cycle et le taux de réussite au D.N.B.
- **Accompagner par la formation les équipes dans cette démarche d'enseignement, d'évaluation et de validation.**

*L'évaluation par compétences, outil de valorisation et de mobilisation des élèves*

**Installer de façon pérenne et élargie la liaison entre les écoles du secteur et le collège Renforcer le RESEAU.**

- En s'appuyant sur les évaluations, inscrire la démarche du Conseil écoles / Collège de plus en plus vers la pratique pédagogique et le partage d'une culture commune. En faisant notamment porter les efforts sur les compétences en français, en mathématiques comme sur les compétences psychosociales.

- Multiplier les expériences d'animations pédagogiques partagées ou échangées (Notamment sur les fondamentaux en accordant une place majeure à la lecture).
- Renforcer les projets partagés : Mathématiques, LV (E.O.L), rencontres sportives.
- Maintenir un lien étroit entre les équipes dans le cadre du passage écoles / Collège : (Rencontres équipes, Constitution des classes, transmission des L.P.C et des P.P.R.E passerelles, fiche d'entretien...)
- Maintenir un dispositif d'accueil spécifique en amont et en aval de la rentrée scolaire pour les élèves de CM2.
- Prendre en compte les P.P.R.E passerelles dans le cadre d'un Accompagnement Personnalisé, structuré, organisé et évolutif (P.P.R.E Collège, « Devoirs faits »).
- Place et rôle à inventer du « Laboratoire mathématiques ».

*Réduire la fracture entre l'école et le collège facilitant la mise en place du cycle commun et l'harmonisation des pratiques pédagogiques.*

**Par le développement de l'Accompagnement personnalisé tout au long du collège supprimer la pratique du redoublement.**

- Prolonger en 5° une expérimentation P.P.R.E Fin 6° suivie d'une stratégie de prise en charge.
- Assurer un lien étroit entre la classe et le dispositif « Devoirs faits ».
- Impliquer les A.V.S dans l'accompagnement des élèves dans une recherche d'autonomie croissante.
- Impliquer les familles dans l'accompagnement de la difficulté.
- Solliciter si besoin les compétences partenariales (G.S.E.D, Associatives, EMAMS, EMMIMS)

*Valoriser les atouts des élèves et partir des besoins de ces derniers.*

**Permettre par un choix d'options riche mais raisonné la personnalisation du parcours de l'élève au sein du collège.**

- Favoriser le parcours linguistique et l'acquisition de compétences de plus en plus ambitieuses dans ces domaines (E.O.L: Cadre de référence, offre « bilangues », Ouverture à l'international : Voyages en alternance, appariements, « e-twinning »).
- Faire du sport (Section Sportive, U.N.S.S) un vecteur de mobilisation et de réussite scolaire dans le cadre d'un parcours choisi et assumé.
- Développer un parcours artistique cohérent dans le cadre de l'offre existante : Classe C.H.A.M au projet restructuré, Théâtre.....

*Un parcours choisi et assumé vecteur de mobilisation et de réussite*

**Favoriser l'inclusion des élèves à profil particulier au sein d'une scolarité classique la plus personnalisée possible.**

- E.A.N.A (projet de réussite et de scolarité personnalisé, objectifs ambitieux mais adaptés)
- E.I.P (projet de réussite et de scolarité personnalisé, objectifs ambitieux mais adaptés)
- U.L.I.S (personnalisation systématique des projets d'inclusion, équipes de suivi de scolarité, « projet ULIS »).
- U.E.E : Renouveler le plan d'action annuel avec pour vocation de partager les expertises et les savoirs faire au bénéfice de tous les élèves et personnels.
- E.B.P : Favoriser la mise en place des projets personnalisés et l'usage des nouvelles technologies.
- Faciliter les « croisements » de parcours et les inclusions afin d'individualiser les réussites.
- Grâce notamment au développement de l'action du « groupe de travail dédié », le rôle des référents et le développement d'outils de suivi.
- Impliquer les A.V.S dans l'accompagnement des élèves dans une recherche d'autonomie croissante

- **Accompagner par la formation les équipes dans cette démarche de différenciation, d'inclusion.**

*Assumer la dynamique engagé d'un collège inclusif.*

### Améliorer la liaison Collège / Lycées dans les années à venir sur les mêmes bases que la liaison écoles / Collèges.

- Mise en réseau Troisième / Secondes
- Maintenir un lien étroit entre les équipes dans le cadre du passage Collège / Lycée en s'appuyant sur certaines disciplines engagées.
- Favoriser les rencontres pédagogiques.
- Place et rôle à inventer du « Laboratoire mathématiques ».

*Assurer la continuité des parcours.*

## **1.2 / FAVORISER ET ACCROÎTRE LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES SELON LES PARCOURS DE FORMATION ET LES EXAMENS PREPARES**

### Donner plus de régularité et de constance à la réussite des élèves au Diplôme National du Brevet.

- Favoriser l'harmonisation des pratiques et progressions pédagogiques favorisant une évaluation commune et croisée des élèves le plus en amont possible.
- Impliquer les parents très tôt dans la réussite à l'examen dans le cadre d'une éducation et d'un objectif partagé.
- Améliorer la réussite des élèves dans le cadre du contrôle continu et de la validation du socle commun.
- Augmenter le niveau de réussite des élèves à l'examen.
- Accompagner et favoriser la réussite des élèves à l'épreuve orale de l'examen.

### Accroître encore la réussite des élèves de S.E.G.P.A et de l'U.L.I.S au C.F.G voir au D.N.B PRO.

- Mobilisation et motivation grâce à une évaluation positive par compétences et des inclusions croissantes.
- Valoriser les séquences de formation en milieu professionnel dans le cadre de l'oral du C.F.G.
- Valoriser la découverte des champs professionnels en atelier par une dynamique de projets et de partenariat en complément de l'enseignement. Saisir les opportunités de liens avec l'extérieur.
- Utiliser les outils numériques pédagogiques pour faciliter les apprentissages.

### Relever encore l'ambition et la réussite des élèves présentés au D.E.L.F.S.C.O

- Développer la prise en charge par un accueil et des projets personnalisés de scolarité des E.A.N.A.
- Impliquer ces élèves par le biais de projets de « groupe ».
- Faciliter leur intégration par l'inclusion et la pratique de la langue.
- Favoriser l'entraînement aux épreuves spécifiques type DELFSCO.
- Utiliser les outils numériques pédagogiques pour faciliter les apprentissages.
- Instaurer un lien pérenne avec le dispositif « O.E.P.R.E ».

*Valoriser et conclure le parcours au collège par la réussite du plus grand nombre à l'examen préparé.*

## **1.3/ INTEGRER « L'ORIENTATION » AU CŒUR DES APPRENTISSAGES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES DISCIPLINAIRES.**

- Faire le lien entre les compétences du socle abordées en cours et selon les matières avec celle à déployer dans le cadre du monde professionnel.
- Aborder selon les disciplines les différents champs professionnels et « champs du possible ». (Notamment en s'appuyant sur l'inter disciplinaire).
- Intégrer aux séquences pédagogiques (supports) les différentes actions portées par le Parcours Avenir (Ambassadeurs, S.O.E, rencontres...)
- Repenser le Parcours Avenir en le liant davantage aux enseignements dans une logique de progression pédagogique par cycle.
- VOIR AXE 3.

#### **1.4 / PAR L'USAGE ACCRU DU NUMERIQUE ET DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES COLLABORATIVE RENDRE LES APPRENTISSAGES PLUS ACCESSIBLES AUX ELEVES.**

- Selon l'opportunité offerte par la ré organisation du réseau informatique par la collectivité faire irradier certaines pratiques disciplinaires à d'autres disciplines.
- Accroître et optimiser l'utilisation du numérique par les outils disponibles sur l'E.N.T.
- Expérimenter de nouveaux supports (exemples : <https://www.plickers.com> - <https://learningapps.org>)
- Utiliser le Conseil Pédagogique pour partager et mutualiser les expériences dans ce domaine. Un collège « auto apprenant ».
- Maintenir (selon les possibilités offertes par les D.H.G et selon les choix de l'établissement) les situations pédagogiques renforçant la collaboration, l'échange de pratiques, l'enrichissement mutuel (co-enseignement, co-animation, projets pluridisciplinaires)



*Du projet d'établissement.*

**LIEN AVEC LE PROJET ACADEMIQUE :**

**AXE 1 : Une Académie porteuse de valeurs.**

*Accompagner nos élèves futurs citoyens responsables. Partager les principes de notre service public d'éducation. Refuser toute forme de violence.*

**AXE 2 : Une Académie qui fait réussir.**

*Garantir l'équité entre les territoires et les élèves.*

**AXE 3 : Une Académie qui coopère.**

*Développer la coopération entre élèves. Collaborer avec les parents. Renforcer la coopération avec les partenaires.*

**AXE 4 : Une Académie accessible, innovante et écoresponsable.**

*S'engager dans une dynamique collective d'éco responsabilité.*

**IDEE DIRECTRICE : Par l'éducation, l'ouverture et la responsabilisation : Améliorer le climat scolaire et favoriser le partage des valeurs de la République et un sentiment d'appartenance.**

## **2.1/ FACILITER ET FAVORISER L'IMPLICATION DES ELEVES DANS LA VIE DE LEUR ETABLISSEMENT.**

### **FAVORISER LA RESPONSABILISATION ET L'IMPLICATION QUOTIDIENNE DES ELEVES DANS LE CADRE DE LEUR SCOLARITE.**

- Les délégués de classe : proposer une formation de qualité et progressive sur l'année scolaire.
- Le conseil des délégués : en faire une force de proposition, de diffusion des principes du « savoir vivre ensemble ».
- Le Conseil de la Vie Collégienne : Porteur de projets et d'idées améliorant la vie quotidienne, la solidarité, le partage des valeurs de l'Ecole.
- Le Référent citoyenneté : Impulse et accompagne les équipes, les élèves et les instances dans ce domaine. Favorise le travail en équipe.
- Impliquer les parents dans ces instances.
- Permettre au F.S.E de s'adosser à ces démarches et d'impulser une dynamique socio-éducative notamment après la livraison du futur espace dédié.

*Des élèves impliqués et fiers de leur établissement, capables de développer un sentiment d'appartenance.*

### **PERMETTRE UNE EDUCATION CONCRETE ET EFFICACE A LA SANTE ET LA CITOYENNETE.**

- Le C.E.S.C : par un programme concerté et l'implication de tous (lien étroit avec les enseignement) doit permettre aux élèves :
- De s'approprier les moyens de faire des choix et d'adapter son comportement.

- D'éduquer à la liberté et la responsabilité
- De développer des compétences dans le domaine de la transition écologique et le développement durable :
  - Faire le lien avec les enseignements.
  - Maintenir la démarche accentuée en 2018 autour de cette dynamique avec la nomination d'un référent.
  - Mettre en cohérence toutes les actions et projets en lien avec l'E.D.D. Les promouvoir.
  - Tenter d'aborder l'ensemble des 17 objectifs de la démarche E.D.D
  - Inscrire cette dynamique dans une démarche volontariste globale de fonctionnement (achats d'équipements, de produits, entretien, projets, réalisations...) et d'éducation au quotidien.
  - Maintenir le Label Niveau 3 obtenu en 2018 /2019.
- Cette dynamique se concrétise par un parcours d'éducation à la santé et à la citoyenneté formalisé.

*Des élèves acteurs de la citoyenneté et transmetteurs de valeurs collectives.*

### **PAR LA PRATIQUE SPORTIVE, PROMOUVOIR DES VALEURS FAVORISANT LE RESPECT ET LA VIE COLLECTIVE.**

- Impliquer la section sportive dans un discours basé sur le respect des valeurs « travail », « respect des différences », du partage d'une identité commune.
- Faire de l'association sportive et de la section sportive des vecteurs forts de ce savoir vivre ensemble.
- Favoriser par le sport la responsabilisation des élèves (jeune officiels ; jeunes reporters etc.)

*Faire en sorte que les pratiques pédagogiques et éducatives valorisent les élèves par une responsabilisation croissante et un engagement reconnu. (Validation des compétences)*

### **2.2 / PAR LA PRATIQUE ARTISITIQUE, SCIENTIFIQUE ET L'ACCES A LA CULTURE : ACCROÎTRE LA REUSSITE DES ELEVES, LEUR AUTONOMIE AINSI QUE LEUR ESPRIT CRITIQUE.**

#### **Par l'intermédiaire d'un projet fédérateur artistique et culturel transversal, inter-dispositifs et sur l'ensemble du parcours « collège » maintenant le lien en aval avec les écoles et en amont avec les lycées.**

Redonner au Projet Fédérateur toute sa place au cœur de la dynamique de projets de l'établissement. Un Projet qui encadre et non un projet qui s'adapte.

- Favoriser l'ouverture et la curiosité.
- Exprimer une sensibilité artistique et scientifique.
- Accéder à l'autonomie et aux outils de l'esprit critique.
- Former des citoyens du monde.
- Créer des espaces variés d'exposition et d'expression au sein du collège.

*Développer une culture humaniste s'appuyant sur les réalités géographiques et sociales de l'environnement favorable à un égal accès pour tous à l'art et à la culture.*

## Installer la dynamique d'un projet scientifique autour de points forts en place dans l'établissement.

- Collège « Laboratoire de Mathématiques » en relation avec le corps d'Inspection et le monde de la recherche : Élément moteur d'une dynamique scientifique et technologique.
- Projets autour des mathématiques en partenariat avec les écoles (concours, semaine des mathématiques), en partenariat avec le Lycée.
- Atelier scientifique. Echecs
- Participer de façon active à la semaine des sciences.

*Développer une culture scientifique porteuse de projet personnel pour le plus grand nombre possible d'élèves.*

## Permettre à l'établissement d'irradier sur la vie de la cité, de s'ouvrir sur l'extérieur et développer encore les partenariats.

- Dans le domaine de l'aide et du soutien scolaire.
- Dans le domaine social et citoyen.
- Dans le domaine artistique et culturel.
- Dans le domaine scientifique.
- Dans le domaine de l'Education au Développement durable.
- Dans le domaine de l'Ecole inclusive.
- Dans le domaine de l'aide à la parentalité.

Avec les institutions, avec les collectivités territoriales, avec les associations.....

*Faire du Collège un acteur éducatif, culturel et citoyen incontournable dans son environnement.*

## **2.3 / COMPLETER ET DEVELOPPER LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU DISPOSITIF « E.O.L » OU DE SON SUCESSEUR.**

### Maintenir le parcours linguistique cohérent en place dans l'établissement et favoriser l'acquisition des compétences du socle commun.

- Continuer à accueillir des assistants étrangers au sein de l'établissement.
- Validation des niveaux de compétences conformément au C.E.R.C.L
- Utilisation des nouvelles technologies au service des langues vivantes.
- Accroître l'ouverture et la culture linguistique des élèves de S.E.G.P.A.
- Pérenniser l'atelier E.O.L, temps et espace d'échange et de cohésion.
- Maintenir le plurilinguisme comme un élément fort de l'identité du collège notamment grâce aux dispositifs bilangues (Anglais, Espagnol, Allemand, Chinois).
- Développer le lien avec les Lycées (secteur ou autres (Bachibac)), améliorer encore celui avec les écoles (viviers des dispositifs bilangues)).
  
- Dans le cadre du projet « E.O.L » faire des langues vivantes un objet et un prétexte d'apprentissage, d'ouverture à l'autre :
  - Aux autres langues
  - Aux autres disciplines.
  - Aux autres établissements (y compris dans les liaisons)
  - Aux autres cultures (langues maternelles).
  - Créer un lien avec l'U.P.E.2.A et O.E.P.R.E

## Organiser et piloter de façon alternée et égalitaire la mise en place des voyages scolaires proposés aux élèves.

### **Favoriser l'ouverture à l'international.**

- Alternance Espagne / Royaume Uni.
- Appariement pour l'Allemand.

## Et basculer progressivement du voyage scolaire vers des échanges scolaires et concrétiser des appariements dans les trois langues.

- Mise en place de la « visioconférence ». (Chine...)
- Signature d'appariements (Espagne, Grande Bretagne) en plus de l'Allemagne.
- Continuer les actions d'accueil de scolaires étrangers au sein de l'établissement dans le cadre de courtes périodes.

*Favoriser l'ouverture à l'international, la découverte de l'autre, de différentes cultures*

## Maintenir la possibilité d'un enseignement des langues anciennes.



*Du projet d'établissement.*

**LIEN AVEC LE PROJET ACADEMIQUE :**

*AXE 1 : Une Académie porteuse de valeur.*

*Accompagner nos élèves futurs citoyens*

*AXE 2 : Une Académie qui fait réussir. Garantir l'équité entre les territoires et les élèves. Intégrer l'orientation aux apprentissages*

*AXE 3 : Une Académie qui coopère. Collaborer avec les parents. Renforcer la coopération avec les partenaires.*

**IDEE DIRECTRICE : Par une information et une formation à l'orientation, favoriser la découverte des métiers et promouvoir un parcours ambitieux et choisi.**

### **3.1 / ASSURER PAR L'APPROPRIATION DU PROJET AVENIR LA MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ORIENTATION FAVORISANT LA REUSSITE ET L'INSERTION.**

- **Construire un « Parcours Avenir » lisible et connu de tous.**

#### **Cycle 3 :**

Dès la sixième dans le cadre de l'A.P et des enseignements puis au long du parcours au collège, favoriser une réflexion permettant de mieux se connaître, mieux connaître les métiers et les formations. Ceci en intégrant la dimension orientation au cœur des enseignements.

#### **Cycle 4 :**

- Favoriser une orientation ambitieuse vers la seconde GT : (Liaison collège / Lycées ; projets partagés ; ambassadeurs de seconde ; portes ouvertes).
  - Par la découverte des métiers mobiliser les élèves concernés vers une orientation professionnelle choisie et de la réussite. (Séquence d'observation en entreprise (3° pour tous, 4° dans le cadre d'un P.P.S) ; « mini-stages » ; promotion des portes ouvertes, Forum des métiers et des formations du bassin). Sortir ainsi d'une orientation subie ou par défaut.
  - Par la mise en place d'une heure dédiée en 3°, donner le temps de l'échange, de la réflexion, de l'expérimentation. (Projet de mise en efficience de ces 36H par division porté par l'équipe des P.P de 3°).
- **Formaliser ce Parcours et le maintenir à jour** grâce au travail de chacun mis en cohérence par un groupe de travail en étroite relation avec le C.I.O.
  - Valoriser le triptyque : « **Travail-Résultats-Projet satisfait** »

Privilégier la démarche de projet et d'accompagnement pour les élèves les plus fragiles.

- S.E.G.P.A : Mise en réseau S.E.G.P.A / L.P. Stages en milieu professionnel.)
- A partir de la 4° S.E.G.P.A, proposer davantage de liens entre les apprentissages généraux et les enseignements professionnels.
- U.L.I.S (permettre dans la mesure du possible aux projets S.E.G.P.A d'irradier sur les élèves de l'U.L.I.S, stages en milieu professionnel...
- Mise en réseau du dispositif U.L.I.S (liens avec les écoles, I.M.E, les U.L.I.S Lycée, Le C.F.A.S, l'I.M PRO, les L.P du secteur)

- Favoriser dans ce domaine les initiatives pour installer les élèves dans une démarche de confiance et les mettre en situation de remobilisation (inclusions, mise en situation, visites ...)
- Individualiser l'accompagnement et impliquer les familles (rencontres de rentrée, collectives, individuelles, entretiens d'orientation PP/Psy.E.N /familles).Ceci dans le but d'accroître l'ambition des élèves comme des familles et faire évoluer l'idée d'une éventuelle nécessaire mobilité (éviter l'orientation géographique par défaut).

*Permettre ainsi à tous les élèves de bénéficier d'une orientation réfléchie et d'une affectation choisie (vœu 1 de préférence).*

### 3.2 / LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE.

Dans un souhait d'équité des territoire (Q.P.V) :

- Par la pratique pédagogique et le travail par compétences, donner davantage de sens et d'attractivité aux enseignements pour les élèves les plus fragiles afin de réduire les risques de décrochage (interne ou total).
- Travailler sur les interactions sociales afin de favoriser la coopération et la stimulation.
- Par le biais d'une évaluation positive et bienveillante maintenir chez les élèves un niveau de motivation donc de mobilisation indispensable à la réussite.
- Aborder dans le cadre des enseignements la question de l'orientation, de l'ambition et de la mobilité.
- Mise en place du référent « Décrochage », accompagner sa formation.

Bilans d'étapes réguliers dans le cadre du « Groupe de Suivi des Elèves en Difficultés ». *Porter une attention particulière aux élèves issus de certaines communautés propices à la déscolarisation. Rompre avec l'image d'un absentéisme « culturel » !*

- Développer la pratique des commissions éducatives « Absentéismes ».
- Favoriser un dépistage précoce des potentiels décrocheurs et la mise en place d'un projet personnalisé sur le sens.
- Mettre en place des Projets Personnels de Scolarité favorisant une individualisation de la prise en charge et la mise en place de conditions de remobilisation.

Au final, élaborer **un protocole** d'anticipation, de gestion et de signalement des élèves décrocheurs de plus en plus précoces.

*Faire du respect de l'obligation scolaire : Ponctualité et assiduité un facteur de réussite et de refus de l'échec quel que soit le profil de l'élève.*

### 3.3 / MAINTENIR AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT LA DIVERSITE DES PARCOURS ET LA POSSIBILITE DE « COLORER » SA SCOLARITE SELON SES GOUTS ET SES COMPETENCES.

- Conserver les dispositifs spécifiques :

Enseignement spécialisé, adapté, E.A.N.A, U.E.E...

Parcours à profil linguistique.

Parcours à profil sportif.

Parcours à profil artistique.... Imaginer sur le temps d'autres pistes (sciences).

- Continuer à valoriser le dispositif O.E.P.R.E propice à impliquer les parents les plus éloignés de l'école dans la scolarité et le projet de leur enfant.

*Favoriser la réussite et l'orientation par la possibilité de choisir un parcours de goût et de mobilisation.*



*Du projet d'établissement.*

**LIEN AVEC LE PROJET ACADEMIQUE :**

**AXE 1 :** *Nos élèves futurs citoyens responsables. Partager les principes du service public d'éducation. Refuser la violence.*

**AXE 2 :** *Garantir l'équité entre les territoires et les élèves.*

**AXE 3 :** *Soutenir le travail collaboratif. Collaborer avec les parents et les partenaires.*

**AXE 4 :** *Un service public moderne et de proximité.*

**IDEE DIRECTRICE : AFFIRMER L'IDENTITE D'UN LIEU D'APPRENTISSAGE, DE VIE DE QUALITE CONNU ET RECONNU PROPICE AUX PARTENARIATS ET A LA COOPERATION.**

#### **4.1/ OBJECTIF : DONNER AU COLLEGE LES OUTILS FAVORISANT UNE IDENTITE CONNUE ET RECONNUE.**

##### **Utiliser des outils favorisant l'identification et la promotion du collège.**

- Création et utilisation massive d'un Logo représentatif du Collège et de son identité.
- Création d'outils visibles de communication valorisant l'image de l'établissement et renforçant la modernisation du service public d'éducation dans le domaine de la communication.
- Créer des supports modernes et identifiables pour tout support de représentation (Dossiers, conventions, courriers, Flyers...)
- Produire pour toute intervention ou représentation des supports de qualité favorisant l'identification du Collège (Visites, présentations ...)
- Par cette visibilité, multiplier les partenariats et la démarche de coopération avec des partenaires de plus en plus nombreux (Institutions, collectivités, associations...)

*Du collège « La Conte » au Collège « Jules Verne », une identité qui s'affirme et qui s'affiche.*

##### **Faire des nouvelles technologies un outil majeur de cette promotion et communication.**

- Favoriser la promotion de la richesse de la vie pédagogique, culturelle et éducative du collège au quotidien à travers la création d'un espace remarquable sur les réseaux sociaux. Page Face Book : @collegejulesverne
- Développer l'E.N.T du collège comme une vitrine valorisante de l'établissement en direction des partenaires et des usagers. En développer l'usage par tous et pour tous.
- Après l'obtention du Label de Niveau 2, mettre en place les conditions favorables à l'usage des T.I.C.E en phase avec les exigences du Label 3.
- Exploiter, le moment venu, de façon efficiente les investissements nouveaux de la collectivité sur la refonte de l'organisation et de l'équipement informatique.

N.B :

Rester vigilants face au risque de « fracture scolaire » pouvant être généré par une modernisation et une informatisation exponentielle du « tout informatique » (exemple : Accès aux dossiers « Bourses Nationales »).

*Le numérique support incontournable d'échange et de communication.*

## Ouvrir le Collège aux partenaires extérieurs, développer l'image d'un espace de travail qualitatif et accessible.

- Faire connaître par nos outils de communication les espaces de travail de qualité réalisés en étroite relation avec la collectivité territoriale.
- Favoriser dans ces espaces la tenue de réunions, de formations institutionnelles ou partenariales afin d'ouvrir le collège à de nouveaux acteurs et bonifier par cet accueil l'image de l'établissement.
- Accorder à l'accueil et à la convivialité une place importante en y associant les personnels et les élèves afin de faire du collège Jules Verne un service public de qualité au cœur d'un quartier défavorisé.

*Un collège, outil pédagogique accueillant par la qualité de ses locaux et de ses équipements*

## **4.2 / OBJECTIF : ASSURER LES CONDITIONS D'UN ACCES MAITRISE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT.**

### Maintenir dans le temps les conditions indispensables au contrôle de la circulation au sein de l'établissement et à son accès.

- Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, maintenir effectives et en vigilances les organisations mise en place à la rentrée 2018 et conformes aux exigences Vigipirate.
- Assurer aux entrées et sorties du Collège une présence adulte forte et repérable favorable à un apaisement de ces importants moments de flux d'élèves et rassurer les familles.
- Travailler de façon étroite avec les partenaires mis en place sous l'impulsion de la Préfecture dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « Médiateurs ».

*Un collège accueillant, un service de proximité pertinent dans des conditions de contrôle favorable à la sécurité des biens et des personnes.*

### Favoriser l'accès naturel des usagers à l'établissement et ses services.

- Affirmer sans « démagogie » le rôle et les missions de chacun dans le cadre de l'alliance éducative afin de préserver le respect indispensable aux prérogatives de chacun.
- Par un accueil de qualité, favoriser l'accès des usagers et notamment des parents à l'établissement et à ses services.
- Systématiser les sollicitations, les processus de dialogue avec les familles dans une posture d'ouverture et de bienveillance afin d'asseoir la relation de confiance indispensable à l'éducation partagée.
- Positionner les réunions et les invitations ou les rencontres sur des créneaux horaires adaptés aux familles afin de garantir la réelle tenue des rencontres et le maintien du dialogue.
- Engager l'ensemble de la communauté scolaire à s'approprier ces prérequis à un partenariat de qualité.
- Créer des temps d'accueil et de rencontre sur des thématiques concertées (Débats, cafés parents).
- Valoriser auprès du public comme des partenaires l'existence et le fonctionnement du dispositif « O.E.P.R.E » afin de faciliter la réussite scolaire des enfants dont les parents sont le plus éloignés de l'école.

*Un établissement perçu comme accessible aux usagers et favorable à l'exercice de la parentalité.*

#### **4. 3 / OBJECTIF : OFFRIR AUX PROFESSIONNELS ET AUX USAGERS DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL CONFORTABLES.**

**Sur ses moyens propres ou avec l'aide de la collectivité, créer de nouveaux espaces de vie et de travail mieux adaptés à l'évolution de l'établissement.**

- Face à la croissance et à l'évolution des effectifs, il convient de rester en vigilance afin que les conditions de vie et de travail se maintiennent dans des conditions satisfaisantes et propice à un bon climat d'établissement.
- L'établissement s'engage dans le cadre d'une politique volontariste se concrétisant sur son budget et l'utilisation de ses fonds de roulement à participer à l'aménagement, l'évolution, la création et le maintien en état des locaux mis à disposition. (Peintures et rénovations ou restructuration d'espaces (salles de cours, couloirs, espaces verts, bureau Psy E.N, locaux à archives, salle de détente pour le personnels, création du « Labo Maths » ...)
- En lien étroit avec le Conseil départemental, prolongement des travaux conséquents engagés en 2018/2019 (vers la création d'un espace socio-éducatif, d'une salle de travail au calme pour les enseignants, d'un local de travail pour les agents, de la création de sanitaires, de l'isolation et le changement des huisseries du bâtiment concerné, la réfection des voies de circulation et du parking professeurs et à plus long terme par l'agrandissement du préau ou encore la création de WC filles).
- Maintenir cet état de vigilance et de volontarisme au service des usagers de l'établissements.

*Un collège qui se transforme pour mieux répondre aux besoins des professionnels et des usagers.*

**Confirmer une volonté de maintenance et de bon entretien des espaces et des locaux dédiés à la pédagogie et à la « vie scolaire ».**

- Assurer de façon régulière la maintenance de tous les espaces de l'établissement (lieux de vie comme de travail). « Principe de la vitre cassée ».
- Permettre à l'équipe des personnels de la collectivité de rattachement d'être force de proposition sur l'évolution et l'entretien des espaces. Affirmer leur rôle au sein de la communauté éducative en leur laissant l'opportunité d'effectuer des missions valorisantes au bénéfice de tous.
- Créer de nouveaux espaces de vie et de travail mieux adaptés aux conditions en évolution de l'exercice des différents métiers au sein de l'E.P.L.E ainsi qu'aux besoins des usagers.

*Un établissement propre et en bon état, vitrine d'un Service Public moderne et valorisé.*

#### **4. 4 / OBJECTIF : METTRE L'ENSEMBLE DES INSTANCES AU CŒUR DU PILOTAGE AFIN DE FAVORISER LA COLLABORATION ET LA COOPERATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE.**

Faire du Conseil pédagogique l'instance majeure de réflexion et de proposition du rythme, de l'organisation et du fonctionnement pédagogique de l'établissement.

- Une instance qui définit le rythme annuel de l'établissement, qui en donne les points forts.
- Une instance force de propositions des choix pédagogiques de l'établissement et de leur évolution en fonction de l'évolution du contexte de fonctionnement.
- Une instance favorisant les choix de formations collectives des équipes, espace pertinent de mutualisation des compétences professionnelles acquises au fil des années scolaires (formations, réunions, séminaires, conférences, lectures...)
- Une instance qui assure la promotion d'un espace informatique accessible de mutualisation des comptes rendus de retour de formations, des outils à partager.
- Une passerelle naturelle vers le Conseil écoles / Collège et le Réseau.

*Des équipes qui coopèrent, qui mutualisent au bénéfice d'un système apprenant : le collège.*

Asseoir la politique éducative, de santé et de culture de l'établissement sur des instances collaboratives dynamiques et productives.

- Un C.E.S.C collaboratif et représentatif qui en lien avec les enseignements propose une politique de formation et de prévention sur les questions liées à la citoyenneté, la santé, l'E.D.D ...
- Un C.V.C dynamique qui offre aux élèves l'opportunité de s'exprimer, d'agir de développer des compétences « psycho-sociales » par l'action. Une instance adossée au F.S.E.
- Un volet culturel déployé à travers un projet fédérateur favorisant l'ouverture pour tous à la culture, à l'art, à la citoyenneté à travers le développement de l'esprit critique.
- Une équipe « Vie Scolaire » impliquée dans cette démarche préalable et indispensable aux apprentissages et à une alliance éducative réussie.

*Des instances efficaces, favorisant l'implication des élèves, le sentiment d'appartenance et par répercussions produisant un effet positif sur le climat scolaire.*

#### **4. 5 / OBJECTIF : UN CLIMAT QUI S'AMELIORE GRACE A UN TRAVAIL COLLECTIF DE PREVENTION, DE FORMATION.PAR UNE HARMONISATION DES POSTURES DANS UNE DEMARCHE D'EDUCABILITE ET D'INCLUSION.PAR UNE MISE EN ŒUVRE EDUCATIVE FERME MAIS RAISONNEE DE LA REGLE COMMUNE.**

S'appuyer sur les enjeux de contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'explicitation afin de mettre tous les élèves en situation de mobilisation.

- Ancrer les enseignements sur des sujets de société en :
  - ✓ Construisant des projets de classe propice au respect des valeurs.
  - ✓ Faisant le lien permanent avec les parcours pour donner sens et cohérence aux actions de chacun.
  - ✓ Faisant de tous les instants de la vie scolaire et de tous les enseignements des vecteurs d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté.
- En favorisant des pratiques d'enseignement et d'évaluation explicites et bienveillantes.
- En expérimentant des méthodes alternatives.
- En créant chez l'élève un sentiment de réussite par :
  - ✓ Une diversification des techniques de classe.
  - ✓ Une attention particulière aux besoins d'individualisation et de personnalisation nécessaires à certains élèves.
  - ✓ Une évaluation positive, explicite dans un contexte de réussite.

**Faire que chaque élève soit acteur de sa scolarité en le mettant dans des conditions de mobilisation**

**S'appuyer sur le travail en amont d'éducation et de formation assurés au quotidien par chacun et à travers les instances d'expression des élèves.**

- Donner de réelles responsabilités aux élèves au sein de la classe comme de la vie au collège afin qu'ils développent une citoyenneté progressive.
- Valoriser leurs réussites et leur investissement dans le but de dégager un réel sentiment d'appartenance et de fierté.
- User de tous les prétextes et de toutes les instances ou associations afin de permettre l'expression des élèves et leur sentiment à pouvoir agir sur leur environnement immédiat (C.V.C, C.E.S.S, A.S, F.S.E...)

**Rendre l'élève acteur de sa vie scolaire et ainsi favoriser son respect envers l'établissement**

**Partager des pratiques déontologiques protectrices et porteuses d'un message de progrès et d'ambition.**

- Chaque personnel exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité.
- Chaque personnel fait preuve de neutralité, s'engage à respecter le principe de laïcité et à montrer l'exemple de la rigueur intellectuelle.
- Faire des principes d'éducabilité et d'inclusion des objectifs partagés de tous afin de garantir les progrès et les chances de réussite de tous les élèves.
- Ne pas oublier de féliciter l'élève pour un acte, une compétence sociale ou scolaire afin de fortifier son estime et sa confiance en soi.

**Constituer un collectif d'adultes structurant et protecteur.**

**Refuser les violences et incivilités à travers une réponse ferme et éducative s'appuyant sur les principes généraux du droit et le règlement intérieur.**

*« Ne pas confondre la violence et le sentiment de violence. L'école entend les bruits de la société, et ses personnels n'en sont pas exclus » L. Mucchielli.*

- Par la connaissance et l'appropriation de tous les acteurs de la communauté scolaire des principes généraux du droit s'appliquant à l'école.
- Par une connaissance et une utilisation éducative des mesures alternatives et des punitions prévues au règlement intérieur.
- Par un travail collaboratif et collectif (un cadre collectif protecteur) entre notamment les personnels de vie scolaire et enseignants afin de mieux répondre aux comportements de

« refus » et ainsi éviter par la délégation la délitation de l'autorité dont chacun est le garant et que chacun doit porter.

- Par une approche constructive lors de l'application des punitions, voir des sanctions lors des échanges indispensables avec les familles.
- Par la priorisation des instances de prévention type « Commissions éducatives ». La sanction éducative visant à ne plus sanctionner.

Rompre ainsi avec des indicateurs confirmant que la répétition des punitions ou des sanctions et non seulement inefficace mais aide à construire une culture anti-scolaire.

- Appliquer dans le cadre d'un irrespect marqué envers les adultes ou d'un acte de violence délibéré la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire. Procédure entendue comme règlementaire mais également comme action éducative porteuse de valeurs démocratiques.

Expliquée et comprise, elle doit permettre de rompre avec le constat flagrant qu'une inflation disciplinaire implique le plus souvent l'inflation du désordre, de la violence. Il convient systématiquement d'y engager la famille.

*« Il ne s'agit pas d'attendre que l'élève soit responsable pour le sanctionner, mais de la sanctionner de sorte à faire grandir en lui son sentiment de responsabilité et de liberté ».*E.Prairat

*Un établissement apaisé par la mise en œuvre d'une justice scolaire assumée et partagée.*

#### **4.6/ OBJECTIF : UNE DEMARCHE DE PROJET D'ETABLISSEMENT DECLINEE PAR SERVICE.**

- Vers un Projet « Vie Scolaire »
- Vers un projet de « C.D.I »
- Vers un projet des « Services administratifs »
- Vers un projet des « Services de Socio et de Santé »

Chaque service constitué développe un ensemble raisonnable d'objectifs contribuant à sa participation à l'atteinte des objectifs généraux du projet d'établissement.

*Une contribution de tous et de chacun aux objectifs communs de la politique d'établissement.*



*Du projet d'établissement.*



académie  
Montpellier **É**

Région académique  
OCCITANIE

# INDICATEURS DE SUIVI



# 2019 - 2022

**AMBITION-EQUITE-RESPONSABILITE**

# TABLEAU DE BORDS



## CONTEXTE

### EFFECTIF

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
COLLEGE	553	574	596	616	
SEGPA	68	72	92		
TOTAL	621	646	688		

### STRUCTURE

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
COLLEGE DIV	24	25	27	27	
SEGPA GR	5	6	6	6	
TOTAL	29	31	33	33	

### E/D

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
COLLEGE	22,7	23	22,1	22,8	
SEGPA	13,8	12,3	15,3		
TOTAL					

## AXE 1

### VALIDATION DU SOCLE COMMUN : CYCLE 4

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
EFFECTIF	NC	143			
% VALIDATION	NC	56,64 %			
EFFECTIF SANS DISPOSITIF	NC	132			
% VALIDATION	NC	61,36%			

### ORAL D.N.B

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
16 et +	NC	40,15%			
14 et +	NC	17,42%			
12 et +	NC	12,12%			
10 et +	NC	13,63%			
Moins de 10	NC	15,90%			
Absent	NC	0,75%			

### TAUX DE REUSSITE AU D.N.B GENERAL

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
COLLEGE	75	85,6			

## MENTIONS

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
SANS MENTION	NC	17,75%			
AB	NC	27,54%			
B	NC	28,97%			
TB	NC	26,17%			

## TAUX DE REUSSITE AU D.N.B PRO

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
COLLEGE	NC	100			

## TAUX DE REUSSITE AU C.F.G

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
COLLEGE	NC	100			

## REUSSITE D.E.L.F.S.C.O

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
A1	NC	4/4			
A2	NC	4/4			
B1	NC	4/4			

## OFFRE DE FORMATION

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
BIL ANG ALL	X	X	X		
BIL ANG ESP	X	X	X		
BIL ANG CHI	X	X	X		
CHAM INST	X	X	X		
S.SP HAND			X		
LCLA	X	X	X		

## DISPOSITIFS INCLUSIFS

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
UPE2A	X	X	X		
ULIS	X	X	X		
UE		X	X		
OEPRE	X	X	X		

## AXE 2

### Mise en place des référents dans le domaine éducatif

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
REF CULT	X	X	X		
REF CIT	X	X	X		
REF DECR	X	X	X		
REF EBEP			X		
REF EDD			X		

### Eco délégués

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
MISE EN PLACE			X		

LABEL E.D.D N3

### Réunions C.E.S.C

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	1			

### Projets C.E.S.C

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	NC			

### Réunions C.V.C

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	3			

### Projets C.V.C

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	NC			

### Licenciés U.N.S.S

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	137	155			

Section sportive H.B

# AXE 3

## Réécriture du parcours Avenir :

### Taux de maintien fin cycle 3

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	0,8	0			

Dont 5° SEGPA NC 5

### Taux de maintien fin 5°

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	0	0			

### Taux de maintien fin 4°

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	0	1,4			

### Taux de Passage fin CYCLE 4 : Décisions

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Maintien	2,2	1,4			
2GT	69,9	81,8			
2PRO	19,3	14,7			
CAP	5,2	1,4			

### S.E.G.P.A

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
CAP	NC	73,3			
2PRO	NC	26,7			

### Orientation hors Carcassonne

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
%	7,25	11			

### Affectation avant tour de Septembre

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NON AFFECTES	11	3			
Affectés VCEU 1	NC	81,93%			
Affectés VCEU 2	NC	10,32%			
Affectés VCEU 3	NC	1,93%			
Affecté Tour sui	NC	1,93%			

### Nombre de signalements absentéisme

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	NC			

## AXE 4

Création d'un nouveau logo.  
Elaboration d'oriflammes aux couleurs du Collège.  
Création page Face Book @collegejulesverne.  
Réfection salle de réunions .....

### Nombre de réunions ou formations extérieures accueillies

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	NC			

### Travaux importants réalisés

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
CD 11	NC	X	X		
COLLEGE	NC	X	X		

### Labélisation numérique

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NIVEAU	N1	N1	N2		

### Nombre de punitions

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Exclusion de cours	NC	499			
DEVOIRS	NC	47			
Retenues	NC	1185			

### Nombre de sanctions

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Exclusion E.P.L.E	NC	59			
Exclusion D.P	NC	3			
Exclusion Classe	NC	41			
Mesures Respon	NC	15			

### Nombre de Commissions éducatives

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	5			

### Nombre de Conseils de discipline

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	3			
Décision	NC	3 EX.D			

### Nombre de Passages en Classe Relais

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	3			

### Nombre de Faits Etablissements saisis

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOMBRE	NC	13			



**2019 - 2022**

**AMBITION-EQUITE-RESPONSABILITE**